

Deux experts de l'UE chargés d'évaluer l'aspartame n'ont pas déclaré leurs liens avec l'industrie agroalimentaire

Observatoire Européen de l'Entreprise et Réseau Environnement Santé - 13 Septembre 2011

Deux experts de l'Autorité européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) chargés d'évaluer les additifs alimentaires, y compris l'aspartame, ont omis de déclarer des collaborations actives avec l'ILSI, un groupe de pression scientifique financé par l'industrie agroalimentaire, principale utilisatrice des additifs et de l'aspartame. Le règlement de l'EFSA sur les conflits d'intérêts impose que ces experts signalent de telles activités. Après un scandale similaire en juin dernier, l'Observatoire Européen de l'Entreprise (CEO) et le Réseau Environnement Santé (RES) demandent que l'EFSA congédie les deux scientifiques, mais aussi que la Commission adopte des règles beaucoup strictes afin d'enrayer l'épidémie de conflits d'intérêts qui sévit au sein de l'EFSA.

Début juillet 2011, cinq des 19 membres du groupe scientifique de l'EFSA sur *les additifs alimentaires et les sources de nutriments ajoutés aux aliments* (groupe ANS) ont été remplacés suite à l'expiration de leur mandat. Il s'est avéré que sur les cinq experts nouvellement nommés, l'italien Riccardo Crebelli et l'allemande Ursula Gundert-Remy ont enfreint les règles internes de l'EFSA parce qu'ils ont omis de déclarer des activités de conseil pour l'Institut International des Sciences de la Vie (ILSI - International Life Sciences Institute), un groupe international de réflexion et de pression financé par l'industrie agroalimentaire (incluant Ajinomoto, le leader mondial de l'aspartame, ainsi que Coca-Cola, Danone, Kraft, Unilever et Nestlé ¹)

Ursula Gundert-Remy, ancien expert médical à l'Institut Fédéral allemand pour l'Evaluation des Risques (qui s'est retirée depuis 2008), a été nommée conseillère scientifique de la *Fondation pour la Recherche* de l'ILSI à Washington en 2005 ². Son mandat n'a pas été renouvelé en 2010 ³. Les conseillers scientifiques donnent "une orientation générale au vaste programme de recherche de la Fondation et coordonnent les activités de la Fondation."⁴

Riccardo Crebelli, qui est directeur de recherche à l'Institut Italien de la Santé Publique, a été membre du comité scientifique d'un symposium sur la sécurité des emballages alimentaires organisé par l'ILSI à Prague en 2008 ⁵. Le comité scientifique remplit plusieurs tâches, l'une d'elles étant l'examen des résumés d'études soumis par les candidats qui souhaitent présenter publiquement leurs travaux lors du symposium ⁶.

Dans leur dernière déclaration d'intérêts à l'EFSA (signée respectivement le 22 juillet et le 17 août 2011), Ursula Gundert-Remy ⁷ et Riccardo Crebelli ⁸ ne mentionnent pas ces collaborations actives et récentes avec l'ILSI. Pourtant, le règlement de l'EFSA est très clair : il demande aux experts de déclarer annuellement "tous les intérêts possibles qui pourraient être considérés comme pertinents pour évaluer leur indépendance, y compris les intérêts inhérents à l'expérience professionnelle individuelle ⁹", et ceci est valable pour les cinq dernières années¹⁰.

La non-divulgence d'une activité de "conseil ou de services dans un domaine particulier relevant de la compétence de l'EFSA", même si ces services ne sont pas rémunérés¹¹, est considérée comme "un

l'abus de confiance *prima facie* envers l'EFSA" et pourrait conduire à la révocation de ces experts, selon les règles de l'agence¹².

ILSI, le groupe de pression de l'industrie agroalimentaire

L'Institut International des Sciences de la vie (ILSI- International Life Sciences Institute) est une organisation privée dont le siège se trouve à Washington, et qui a de nombreuses ramifications à travers le monde. Les membres fondateurs de l'ILSI ne sont autres que Nestlé, Unilever, Kraft Foods, Danone, Mars, Coca-Cola, et McDonald's¹³.

En Europe, l'ILSI se décrit comme "un partenaire clé pour l'industrie européenne" qui fournit des financements pour "renforcer les connaissances scientifiques dans le domaine réglementaire"¹⁴. La mission de l'ILSI consiste à élaborer et réviser des normes et des procédures d'évaluation des risques concernant les aliments, les substances chimiques et les produits biotechnologiques, ceci dans le but de les rendre aussi peu strictes et coûteuses que possible pour l'industrie¹⁵. Pour atteindre cet objectif, l'ILSI finance des projets de recherche et des ateliers de discussion réunissant les organismes de réglementation, l'industrie et le milieu universitaire.

Selon de nombreux scientifiques, l'ILSI manipule la recherche en finançant des projets, notamment à travers sa *Fondation pour la Recherche*, qui sont destinés à ne pas produire de résultats qui pourraient perturber ses membres. Par exemple, lors de l'audience sur l'aspartame devant le Sénat américain, William Pardridge, endocrinologue et professeur de médecine à l'Université de Californie, a expliqué que l'ILSI a "toujours réservé ses financements à des alliés au sein de la communauté scientifique, en refusant un soutien à ceux qui ont soulevé des problèmes de santé"¹⁶.

Entre 1988¹⁷ et 2001¹⁸, la Fondation pour la Recherche de l'ILSI a été financée par l'industrie du tabac. Chaque année en Allemagne entre 1991 et 1997, l'ILSI a tenu un "Symposium de l'ILSI sur l'Inhalation" financé par l'industrie du tabac pour présenter la recherche sponsorisée par l'industrie du tabac¹⁹.

En 2006, l'Organisation Mondiale de la Santé a interdit à l'ILSI de participer aux discussions qui concernent l'établissement des normes microbiologiques ou chimiques pour les aliments et l'eau, parce qu'il est financé par l'industrie chimique, agroalimentaire et pharmaceutique²⁰. En 2007, l'ILSI a été accusé devant un comité américain d'avoir "manifestement compromis la qualité des enquêtes scientifiques de l'EPA (Agence de Protection de l'Environnement américaine)."²¹

En octobre 2010, le président du conseil d'administration de l'EFSA, Diana Banati, qui était aussi directrice de l'Institut International des Sciences de la Vie (ILSI), a démissionné²² de l'ILSI suite à la révélation de ce conflit d'intérêts par le Député du Parlement européen José Bové²³.

Ce n'est pas la première fois que le groupe ANS se distingue pour le manque de transparence et les conflits d'intérêts de ses membres. Dans un rapport publié en juin dernier, L'Observatoire Européen de l'Entreprise a révélé que quatre membres du groupe ANS avaient omis de déclarer des activités de conseil pour ILSI²⁴. Quelques jours après que ces faits ont été exposés, les déclarations annuelles d'intérêts de ces quatre experts ont été discrètement mises à jour par l'EFSA²⁵.

L'observatoire Européen de l'Entreprise a également révélé que 11 des 20 membres du groupe ANS avaient un conflit d'intérêts tel que défini par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Par exemple, le laboratoire de l'actuelle présidente du groupe ANS, la néerlandaise Ivonne Rietjens, est financé par le géant de l'agroalimentaire Nestlé depuis 2005 pour effectuer des recherches sur les additifs alimentaires²⁶. L'autrichien Jürgen König est quant à lui consultant pour Danone depuis 2007. Il a aussi reçu

des financements pour son laboratoire de la part de l'Industrie agroalimentaire autrichienne (FIAA) entre 2007 et 2010²⁷.

Afin d'amener cette épidémie de conflits d'intérêts au sein des groupes d'experts de l'EFSA à son terme, l'Observatoire Européen de l'Entreprise et le Réseau Environnement Santé demandent instamment que :

- l'EFSA suspende les deux experts du groupe ANS qui n'ont pas déclaré leur travail de conseil pour l'ILSI, puisqu'ils n'ont pas retenu les leçons du scandale similaire dans le groupe ANS en juin dernier, ce qui aggrave la situation,
- la Commission Européenne introduise de nouvelles règles pour l'EFSA et autres agences de l'Union Européenne en ce qui concerne :
 - le recrutement des experts : l'EFSA (ou toute autre institution européenne) devrait prendre l'initiative de chercher des experts indépendants des intérêts industriels plutôt que de sélectionner des experts parmi ceux qui ont répondu à un appel à candidature,
 - le contrôle des déclarations d'intérêts des experts : actuellement, personne à l'EFSA (ou autre institution de l'UE) ne vérifie l'exactitude et la véracité des déclarations d'intérêts des experts recrutés par l'EFSA. Ce problème semble également exister dans d'autres agences de l'UE,
 - la transparence des procédures internes pour établir si l'omission d'un intérêt par des experts constitue un abus de confiance vis-à-vis de l'EFSA: les délibérations et les conclusions détaillées de ces procédures internes à l'EFSA devraient être rendues publiques afin que les citoyens de l'UE et les membres du Parlement Européen puissent comprendre les raisons pour lesquelles l'EFSA pense, ou ne pense pas, que l'un de ses experts a abusé de sa confiance,
 - les sanctions pour l'EFSA (et pour les autres agences de l'UE) lorsque les règles ne sont pas respectées, notamment en ce qui concerne le recrutement des experts, la vérification de leurs déclarations d'intérêts ou la transparence des procédures internes, ce dernier point visant à déterminer si les omissions d'intérêts par des experts constituent un abus de confiance vis-à-vis de l'EFSA

Notes et références :

¹ ILSI Europe Members, ILSI website. <http://www.ilsi.org/Europe/Pages/currentmembers.aspx>

² 2005 ILSI Annual Activities Report, page 6. http://www.ilsi.org/Documents/2005_ILSI_Annual_Activities_Report.pdf

Ursula Gundert-Remy is also mentioned in this 2006 directory, page 133:

<http://www.wingsweb.org/download/EFCMemberBook2006.pdf>

³ ILSI News, Volume 28, Number 1, April 2010, page 3. http://www.ilsi.org/documents/ils_i_news_vol_28_no_1.pdf

⁴ ILSI Research Foundation bylaws, 11 November 2008, page 4.

<http://www.ilsi.org/researchfoundation/documents/rf%20bylaws.pdf>

⁵ Leaflet of ILSI's 4th International Symposium on Food Packaging, 19-21 November 2008, Prague, Czech Republic, page ⁸.

http://www.bezpecnostpotravin.cz/UserFiles/File/Kvasnickova/ILSI_Packagingsym.pdf

⁶ According to this ILSI leaflet for a similar symposium in 2012:

http://www.ilsi.org/Europe/Documents/PM%20Symposium%202012/IlSi_FirstAnnFood_Berlin_06.pdf (page 2, "Call for presentation abstracts")

⁷ Annual declaration of interests to EFSA, Ursula Gundert-Remy, 17 August 2011.

<https://doi.efsa.europa.eu/doi/doiweb/doisearch/panel/ANS/wg/460523>

⁸ Annual declaration of interests to EFSA, Riccardo Crebelli, 22 July 2011.

<https://doi.efsa.europa.eu/doi/doiweb/doisearch/panel/ANS/wg/460523> It is also questioning that the research activities of Riccardo Crebelli in an institute of public health are partly funded by the tobacco company British American Tobacco (Lucky Strike, Dunhill, Pall Mall...).

- ⁹ Implementing act to the policy on declaration of interests - Guidance document on declarations of interest, Catherine Geslain-Laneelle, EFSA, 8 September 2009, page 2: "The aim of the ADol is to concisely address all possible interests that might be considered relevant to assess independence, including interests that are inherent to the professional background of the individual." <http://www.efsa.europa.eu/en/keydocs/docs/doiguide.pdf>
- ¹⁰ Ibidem, p. 4: "Past period is to be interpreted as meaning activities that are no longer ongoing and that have been completed in the five years preceding the filling in of the Dol." <http://www.efsa.europa.eu/en/keydocs/docs/doiguide.pdf>
- ¹¹ Ibidem, p. 3: "Consultancy/Advice is to be interpreted as an activity in which the concerned person charges or does not charge a fee for providing advice or services in a particular field falling within EFSA's remit. Any contracts or collaborations with the EFSA falling outside the work of the Panel/Working Group/Scientific Committee as identified above should also be specified under this activity. The subject matter should only indicate the domain in which the consultancy is/has been active."
- ¹² Ibidem, p. 6: "Failure to fulfil in a timely and complete manner any of the obligations outlined in this act will be considered as a prima facie breach of trust towards EFSA. Because of that failure, appropriate actions, including the dismissal of the concerned persons, might be taken by EFSA."
- ¹³ Current ILSI Europe Members, ILSI website. <http://www.ilsa.org/Europe/Pages/currentmembers.aspx>
- ¹⁴ ILSI Europe Membership, ILSI website. <http://www.ilsa.org/Europe/Pages/Membership.aspx>
- ¹⁵ Europe's pesticide and food safety regulators - Who do they work for?, Earth Open Source, April 2011. <http://www.earthopensource.org/index.php/reports/10-europes-pesticide-and-food-safety-regulators-who-do-they-work-for>
- ¹⁶ Two other investigators whose research projects have been pushed out or recovered by ILSI also testified before the Metzenbaum commission in the US Senate in 1987: Richard Wurtman (neurologist who led the clinical research centre at the Massachusetts Institute of Technology) and Louis Elsas (geneticist at the Emory University of Atlanta). Their testimonies and the one of William Pardridge are included in a chapter of the book "Notre poison quotidien" (Our daily poison) by Marie-Monique Robin available online (in French): <http://owni.fr/2011/03/15/les-dangers-de-l%E2%80%99aspartame-et-le-silence-des-autorites-publiques/>
- ¹⁷ Invoice of £50,000 sent by the ILSI Research Foundation to British American Tobacco, 22 August 1988. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/btx28a99/pdf> (page 198)
- ¹⁸ Invoice of \$7,875 sent by ILSI to R.J. Reynolds Tobacco Company, 9 February 2001. <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/kqy51c00/pdf>
- ¹⁹ INBIFO, a German lab owned by Philip Morris, has for instance submitted in November 1992 two scientific communications to the organiser of the 4th ILSI Inhalation Symposium: <http://legacy.library.ucsf.edu/tid/fnh83e00/pdf>
- ²⁰ "WHO to Rely Less on U.S. Research", Associated Press, 27 January 2006. <http://www.trwnews.net/Documents/News/2006/ap012706.htm>
- ²¹ Testimony of Jennifer Sass, Ph.D., senior scientist, Natural Resources Defense Council, before the U.S House Of Representatives Committee on Science and Technology, 14 March 2007. <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CHRG-110hhrg33802/html/CHRG-110hhrg33802.htm>
- ²² "Food authority chief resigns industry position", NewsBlog, Nature.com, 25 October 2010. http://blogs.nature.com/news/2010/10/food_authority_chief_resigns_i.html
- ²³ "La présidente de l'Autorité européenne de sécurité des aliments appartient à un lobby industriel", Le Monde, 29 September 2010. http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/09/29/la-presidente-de-l-autorite-europeenne-de-securite-des-aliments-appartient-a-un-lobby-industriel_1417442_3244.html
- ²⁴ Exposed: conflicts of interest among EFSA's experts on food additives, Corporate Europe Observatory, 15 June 2011. http://www.corporateeurope.org/sites/default/files/publications/EFSA_ANS_panel.pdf
- ²⁵ Food safety panel members "update" declarations of interest - admitting industry ties, Corporate Europe Observatory, press release, 4 July 2011. <http://www.corporateeurope.org/pressreleases/food-safety-panel-members-update-declarations-interest-%E2%80%93-admitting-industry-ties>
- ²⁶ On flavonoids. Rietjens mentions in her declaration of interests: "In case the respective flavonoids studied would be on the agenda of the Panel I would declare an interest", a statement which proves that flavonoids are food additives that might be screened by the ANS panel. Annual declaration of interests to EFSA, Ivonne Rietjens, 26 July 2011. <https://doi.efsa.europa.eu/doi/doiweb/doisearch/panel/ANS/wg/460523>
- ²⁷ Annual declaration of interests to EFSA, Jürgen König, 17 August 2011. <https://doi.efsa.europa.eu/doi/doiweb/doisearch/panel/ANS/wg/460523>